

La budgétisation verte un mécanisme d’alignement des budgets locaux et régionaux sur les objectifs climatiques et environnementaux dans les collectivités territoriales au Maroc

Najat MOUSSAOUI (Doctorante)

Structure de recherche : MACROÉCONOMIE ET POLITIQUES PUBLIQUES (MEPP)

Faculté Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales - Salé

Université Mohammed V – Rabat– Maroc

Mohamed BOUZAHZAH, (Enseignant-Chercheur)

Structure de recherche : MACROÉCONOMIE ET POLITIQUES PUBLIQUES (MEPP)

Faculté Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales - Salé

Université Mohammed V – Rabat– Maroc

Résumé : La finance publique est une branche de la théorie économique qui se concentre sur les décisions financières prises par les gouvernements et les administrations publiques. L’émergence de la « budgétisation verte » ces dernières années reflète le souci des pays de s’appuyer sur le processus budgétaire pour faciliter la réalisation de leurs objectifs environnementaux et climatiques. Le changement climatique, le déclin de la biodiversité et la dégradation de l’environnement ont de profondes répercussions sur notre planète, la société et l’économie mondiale.

Dans cet article nous projetons un regard croisé sur la politique budgétaire et la budgétisation verte dans une perspective de stimuler l’économie verte et durable, en donnant l’exemple par les collectivités territoriales pour faire face à leur enjeux environnementaux et climatiques.

Mots-clés : Budgétisation verte ; Économie verte ; politique budgétaire ; objectifs environnementaux et climatiques.

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.8225079>



1. Introduction

Parmi les conventions environnementales issues de Rio (1992), seule la convention intéressant la lutte contre le changement climatique propose des mécanismes financiers originaux qui pourraient accompagner les pays du Sud vers un développement plus « propres ». Ces mécanismes, issus du Protocole de Kyoto et des négociations post-Kyoto, sont construits financièrement autour d'un indicateur physique qui traduit la diminution des émissions de gaz à effet de serre ou l'accroissement du stockage de carbone dans la biomasse et les soles, dans les systèmes de productions et de consommation de ces pays.

Cependant les politiques budgétaires sont au cœur de la crise d'ampleur inédite qui affecte l'ensemble des économies avancées. En même temps, la présence accrue des questions de finances publiques dans les débats économiques se double d'une complexité et d'une urgence nouvelles.

D'où la nécessité de faire appel à de nouveaux mécanismes financiers pour sortir des crises et faire face aux risques climatiques, il s'agit du mécanisme du budget vert qui a pour objectif de prendre en compte les impacts environnementaux des politiques publiques et des dépenses budgétaires, ainsi que de promouvoir des investissements favorables à l'environnement.

Notre recherche est liée au budget vert et aux politiques financières des collectivités territoriales en matière d'environnement et de durabilité comme l'un des mécanismes de la finance climat tel que ; les obligations vertes, la politiques d'investissement durable, les fonds d'investissement publics, les incitations fiscales et réglementaires et les partenariats public-privé.

L'objectif principal de cette démarche auprès des collectivités territoriales est de promouvoir un développement plus durable et de réduire leur impact environnemental tout en améliorant la qualité de vie des citoyens. En investissant dans des initiatives écologiques, les collectivités territoriales contribuent à la préservation de l'environnement, à la création d'emplois verts et à la construction d'une économie résiliente. Il n'existe pas actuellement à notre connaissance de méthode standardisée ou d'outil spécifique pour évaluer le budget vert des collectivités territoriales. Cependant, le gouvernement marocain met en place diverses initiatives et politiques visant à promouvoir la durabilité environnementale et à encourager les collectivités territoriales à intégrer des pratiques et des investissements verts.

Lors du présent travail, nous avons constaté que les décisions de l'investissement durable ne dépendent pas forcément d'une stratégie et démarche de budget vert ; hors la prise en comptes des critères sociaux, environnementaux, comportementaux et gouvernance (ESG) dans les investissements manque de renforcement et de positionnement par rapport aux investissement relatifs au rendement et à la rentabilité des approches traditionnelles de la finance.

Entre les lignes de ce travail, nous essayons d'illustrer l'apport de la finance verte comme un nouveau vecteur de développement durable face aux enjeux climatiques des collectivités territoriales et par conséquent permet d'atteindre leurs objectifs environnementaux et climatiques définis.

2. Théorie de la finance publique :

La finance publique est une branche de la théorie économique qui se concentre sur les décisions financières prises par les gouvernements et les administrations publiques. Elle vise à comprendre comment les gouvernements devraient collecter et utiliser les ressources financières pour atteindre des objectifs économiques et sociaux.

Un ensemble de concepts clés peuvent être référés à la théorie de la finance publique :

- L'efficacité économique : La théorie de la finance publique cherche à promouvoir l'efficacité économique dans la prise de décisions financières publiques. Cela signifie que les gouvernements doivent allouer leurs ressources de manière optimale pour maximiser le bien-être social, en tenant compte des coûts et des bénéfices associés à chaque décision.
- Les revenus publics : La théorie de la finance publique étudie les différentes formes de revenus publics, telles que les impôts, les droits, les redevances et les revenus provenant de la propriété publique. Elle examine comment ces revenus sont collectés de manière équitable et efficace pour financer les dépenses publiques.
- Les dépenses publiques : La théorie de la finance publique analyse les décisions de dépenses publiques et cherche à déterminer comment les ressources financières doivent être utilisées pour atteindre les objectifs du gouvernement, tels que la fourniture de biens publics, la redistribution des revenus, l'investissement dans les infrastructures, l'éducation, la santé, etc.
- L'équité fiscale : Un aspect important de la théorie de la finance publique est l'étude de l'équité fiscale. Cela implique de concevoir des systèmes fiscaux qui répartissent équitablement la charge fiscale entre les contribuables, en prenant en compte leur capacité de payer et en évitant les distorsions économiques indésirables.
- L'analyse coût-avantage : La théorie de la finance publique utilise l'analyse coût-avantage pour évaluer les projets publics et les politiques gouvernementales. Elle compare les coûts et les avantages associés à ces projets afin de déterminer s'ils sont socialement rentables et justifient l'utilisation des ressources publiques.

Alors que la politique budgétaire est une partie de la finance publique nécessitant ainsi un intérêt particulier vis-à-vis des ressources financières prévues dans les dépenses et l'investissement et dans la planification budgétaire pour financer les projets du territoire face au prisme du climat.

3. Auteurs de la politique budgétaire et la budgétisation verte :

3.1. Politique Budgétaire :

La théorie de la finance publique fournit des outils et des principes qui aident les décideurs politiques à prendre des décisions financières éclairées, à concevoir des politiques fiscales et budgétaires appropriées et à gérer les finances publiques de manière efficace et équitable.

Il existe de nombreux auteurs et économistes renommés qui ont contribué à la littérature sur la politique budgétaire. Voici quelques-uns des auteurs les plus influents dans ce domaine :

- John Maynard Keynes : Keynes est considéré comme l'un des économistes les plus importants du XXe siècle. Ses idées ont eu une influence majeure sur la politique budgétaire. Dans son ouvrage "Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie", publié en 1936, Keynes a défendu l'idée que les gouvernements devraient jouer un rôle actif dans la régulation de l'économie, notamment par l'utilisation de la politique budgétaire pour stimuler l'activité économique en période de récession.
- Milton Friedman : Friedman était un économiste américain et un défenseur du libéralisme économique. Dans les années 1960, il a développé *la théorie du revenu permanent*, qui suggère que la politique budgétaire devrait être utilisée pour maintenir la stabilité à long terme de l'économie, plutôt que pour stimuler la demande agrégée.
- James M. Buchanan : Buchanan était un économiste américain et un lauréat du prix Nobel d'économie en 1986. Il est connu pour ses contributions à l'économie publique et à la théorie des choix publics. Ses travaux ont mis l'accent sur l'analyse des décisions budgétaires prises par les gouvernements et sur l'importance de l'efficacité et de la responsabilité dans la politique budgétaire.
- Olivier Blanchard : Blanchard est un économiste français qui a occupé le poste de chef économiste du Fonds monétaire international (FMI) de 2008 à 2015. Il a écrit de nombreux ouvrages sur la macroéconomie et la politique budgétaire, explorant notamment les interactions entre la politique monétaire et la politique budgétaire dans les économies modernes.
- Alan Auerbach : Auerbach est un économiste américain spécialisé dans la politique budgétaire et les finances publiques. Il a fait des recherches approfondies sur les effets économiques des politiques budgétaires et fiscales, en mettant l'accent sur l'impact des déficits budgétaires et de l'endettement public sur la croissance économique.

Ces auteurs ont apporté des contributions significatives à la théorie et à la pratique de la politique budgétaire, et leurs travaux continuent d'influencer les débats et les politiques économiques actuelles.

3.2. Budgétisation verte :

La budgétisation verte, également connue sous le nom de budgétisation axée sur l'environnement, est une approche qui intègre les considérations environnementales dans le processus budgétaire des gouvernements.

L'émergence de la « budgétisation verte » (ou « budgets verts ») ces dernières années reflète le souci des pays de s'appuyer sur le processus budgétaire pour faciliter la réalisation de leurs objectifs environnementaux et climatiques. Le changement climatique, le déclin de la biodiversité et la dégradation de l'environnement ont de profondes répercussions sur notre planète, la société et l'économie mondiale. Face à ce constat, les pays ont défini des objectifs nationaux et pris des engagements mondiaux en vue de protéger l'environnement et d'atténuer

le changement climatique. Compte tenu de leur rôle clé dans le choix des actions publiques prioritaires et la mobilisation des ressources nécessaires à leur mise en œuvre, les budgets peuvent apporter une contribution décisive aux progrès réalisés vers ces objectifs. L'OCDE joue un rôle important dans la budgétisation verte, en guidant les pays sur les possibilités d'utilisation des outils d'élaboration des politiques budgétaires et en éclairant les décideurs sur l'impact environnemental et climatique des choix de budgétisation.

La budgétisation verte prend en considération quatre éléments fondamentaux qui se renforcent mutuellement : un cadre stratégique solide, des outils de production de données probantes et de cohérence des politiques, l'établissement de rapports à l'appui de l'obligation de rendre compte et de la transparence et un cadre de gouvernance budgétaire favorable (OCDE, 2020a).

La mise en œuvre des budgets verts suppose de disposer d'une stratégie nationale en matière de changement climatique et d'environnement, d'outils de budgétisation tels que la cotation environnementale du budget, de « déclarations de budget vert » informant les parties prenantes concernées et d'un cadre budgétaire moderne qui relie planification stratégique et budgétisation. En 2020, 14 pays de l'OCDE sur 35 (40 %) déclarent pratiquer la budgétisation verte (graphique ci-après). Certains le font depuis longtemps, comme l'Italie (depuis 2000), tandis que d'autres s'y sont mis plus récemment - c'est le cas de la France, qui a présenté en 2020 le tout premier « budget vert » exhaustif (Rapport sur le budget vert).

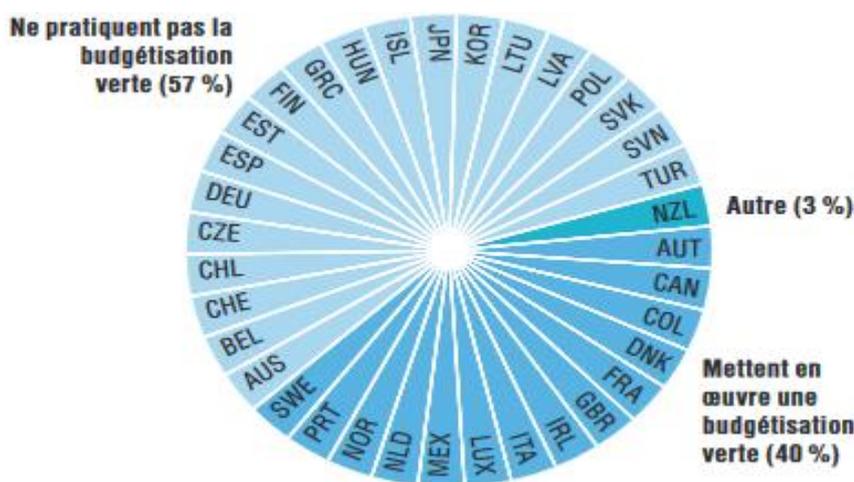


Figure 1 : pratiques de budgétisation verte, 2020

Source : OCDE et CE (2020), enquête conjointe sur les pratiques émergentes en matière de budgétisation verte

Bien que la budgétisation verte soit un domaine relativement nouveau, il existe plusieurs auteurs et experts qui ont contribué à cette discipline émergente. Voici quelques-uns d'entre eux :

- Peter Bakvis : Peter Bakvis est un économiste et chercheur spécialisé dans la budgétisation verte et les politiques publiques en matière d'environnement. Il a écrit sur des sujets tels que l'intégration des objectifs environnementaux dans les budgets publics et l'utilisation d'outils économiques pour promouvoir le développement durable.

- Jörgen Nilsson : Jörgen Nilsson est un économiste suédois qui s'est penché sur la budgétisation verte et les politiques environnementales. Il a travaillé sur des projets liés à l'évaluation des politiques budgétaires vertes, aux instruments financiers pour la durabilité environnementale et aux aspects économiques de la gestion des ressources naturelles.
- Isabelle Brose : Isabelle Brose est une économiste et chercheuse française spécialisée dans la budgétisation verte et les politiques environnementales. Elle a écrit sur des sujets tels que l'intégration des coûts environnementaux dans les budgets publics, les subventions aux combustibles fossiles et les politiques fiscales pour encourager la durabilité.
- Manuel Schiffler : Manuel Schiffler est un économiste allemand qui s'est intéressé à la budgétisation verte et à l'évaluation des politiques environnementales. Ses recherches portent notamment sur l'analyse économique des investissements publics dans les énergies renouvelables, l'économie circulaire et les approches budgétaires pour promouvoir la transition vers une économie verte.
- Carolyn Fischer : Carolyn Fischer est une économiste canadienne qui a travaillé sur la budgétisation verte et les politiques environnementales. Elle a écrit sur des sujets tels que les taxes environnementales, les incitations fiscales pour la protection de l'environnement et les mécanismes de financement pour soutenir les initiatives de durabilité.

Ces auteurs ont contribué à la recherche et aux débats sur la budgétisation verte, offrant des perspectives et des idées pour intégrer les considérations environnementales dans les processus budgétaires des gouvernements et promouvoir un développement durable.

4. Principaux objectifs de l'économie verte :

L'économie verte, également connue sous le nom d'économie durable ou d'économie verte, est un concept économique qui vise à intégrer le développement économique et la croissance avec la protection de l'environnement et la durabilité des ressources naturelles. L'objectif principal de l'économie verte est de créer une société prospère tout en réduisant l'empreinte écologique et en préservant les écosystèmes pour les générations futures.

Parmi les principaux objectifs de l'économie verte :

- ❖ Réduction des émissions de gaz à effet de serre : L'économie verte s'efforce de réduire les émissions de gaz à effet de serre en encourageant l'utilisation de sources d'énergie propres et renouvelables, telles que l'énergie solaire, éolienne, géothermique et hydraulique, tout en limitant la dépendance aux combustibles fossiles.
- ❖ Protection de la biodiversité : L'économie verte vise à préserver la diversité des espèces et des écosystèmes en limitant la destruction des habitats naturels, en réglementant l'exploitation des ressources naturelles et en favorisant des pratiques agricoles durables.

- ❖ Utilisation efficace des ressources : L'économie verte encourage l'utilisation efficace des ressources en favorisant le recyclage, la réutilisation et la réduction des déchets, ainsi qu'en adoptant des pratiques de production et de consommation durables.
- ❖ Développement des technologies vertes : L'économie verte favorise l'innovation et le développement de technologies respectueuses de l'environnement, telles que les technologies propres, les énergies renouvelables, les transports durables et les systèmes agricoles plus respectueux de l'environnement.
- ❖ Promotion de l'emploi durable : L'économie verte vise à créer des emplois dans des secteurs liés à la durabilité, tels que les énergies renouvelables, la gestion des déchets, la conservation de la nature et l'efficacité énergétique.
- ❖ Intégration des questions environnementales dans la prise de décision économique : L'économie verte encourage la prise en compte des coûts environnementaux et sociaux dans les décisions économiques, afin de garantir une croissance économique équilibrée et durable.

L'économie verte est considérée comme une approche prometteuse pour relever les défis environnementaux et sociaux auxquels le monde est confronté. En adoptant cette approche, les gouvernements, les entreprises et les individus peuvent contribuer à la préservation de la planète tout en assurant la prospérité économique à long terme.

L'économie verte est un domaine interdisciplinaire qui a suscité l'intérêt et les contributions de nombreux chercheurs, universitaires, experts et praticiens du monde entier. Voici quelques auteurs notables qui ont contribué à l'économie verte et aux idées liées à la durabilité environnementale :

- Nicholas Stern : Économiste britannique, il est notamment l'auteur du Rapport Stern en 2006, intitulé "*l'économie du changement climatique*", qui examine les coûts économiques du changement climatique et les avantages de l'action préventive.
- Herman Daly : Économiste écologiste américain, il est connu pour ses travaux sur l'économie écologique et pour avoir développé le concept de "croissance qualitative" en opposition à la croissance économique traditionnelle basée sur la consommation de ressources.
- Amartya Sen : Économiste indien, lauréat du prix Nobel d'économie en 1998, il a contribué à l'intégration de la dimension sociale et environnementale dans les approches économiques du développement durable.
- Jeffrey Sachs : Économiste américain, il s'est impliqué dans des projets de développement durable et a été conseiller spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour les Objectifs de développement durable (ODD).
- Elinor Ostrom : Lauréate du prix Nobel d'économie en 2009, cette politologue américaine a étudié les biens communs et la gouvernance des ressources naturelles, offrant des idées importantes pour la gestion durable de l'environnement.
- Paul Hawken : Entrepreneur et auteur américain, son livre "*The Ecology of Commerce*" (1993) propose des idées pour un commerce plus respectueux de l'environnement et des entreprises durables.

- Donella Meadows : Scientifique environnementale américaine, elle a été co-auteure du rapport "The Limits to Growth" (1972) qui a souligné les limites des ressources planétaires et les défis liés à la croissance économique continue.
- Johan Rockström : Scientifique suédois spécialisé dans les sciences de l'environnement, il a contribué à la notion de "limites planétaires", définissant les limites dans lesquelles l'humanité peut opérer de manière durable sur la Terre.

Il est important de noter que la liste ci-dessus est loin d'être exhaustive, et de nombreux autres chercheurs et experts ont également apporté des contributions significatives à l'économie verte et à la durabilité environnementale. Le domaine continue d'évoluer avec de nouvelles recherches et de nouvelles idées émergent régulièrement.

5. Croisement de la politique budgétaire et la budgétisation verte

Le croisement de la politique budgétaire et la budgétisation verte se réfère à l'intégration des objectifs et des principes de l'économie verte dans les politiques et les processus budgétaires des gouvernements et des collectivités. Il s'agit d'adopter une approche budgétaire qui prend en compte les enjeux environnementaux et la durabilité dans la prise de décisions concernant les ressources financières et les investissements publics.

Plusieurs éléments peuvent être alignés au croisement de la politique budgétaire et la budgétisation verte, à titre d'exemple on cite :

- ☞ Alignement des dépenses publiques avec les objectifs environnementaux : La budgétisation verte implique de s'assurer que les dépenses publiques sont alignées sur les objectifs de l'économie verte, tels que la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la préservation de la biodiversité, l'efficacité énergétique, etc. Cela peut se traduire par des investissements dans des projets d'infrastructures durables, des incitations fiscales pour les entreprises vertes, etc.
- ☞ Internalisation des coûts environnementaux : La politique budgétaire verte vise à internaliser les coûts environnementaux dans les décisions budgétaires. Cela signifie prendre en compte les impacts environnementaux des activités économiques et les intégrer dans l'évaluation des coûts et des avantages des projets financés par le gouvernement.
- ☞ Promotion de l'efficacité énergétique et de l'utilisation des énergies renouvelables : Les gouvernements peuvent utiliser leur politique budgétaire pour encourager l'efficacité énergétique et le développement des énergies renouvelables en allouant des ressources financières aux projets et initiatives liés à ces domaines.
- ☞ Taxation environnementale : Une politique budgétaire verte peut inclure la mise en place de taxes environnementales sur les activités nuisibles à l'environnement, comme les émissions de carbone, la pollution de l'eau ou la déforestation. Ces recettes fiscales peuvent ensuite être réinvesties dans des projets écologiques.
- ☞ Subventions et incitations pour les entreprises vertes : Les gouvernements peuvent utiliser les subventions, les crédits d'impôt et d'autres mesures incitatives pour

encourager les entreprises à adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement et à investir dans des technologies propres.

- ☛ **Transparence et responsabilité** : Une budgétisation verte efficace nécessite la transparence et la responsabilité quant à l'utilisation des fonds publics alloués aux projets et aux programmes écologiques. Il est important de suivre et d'évaluer l'impact des dépenses vertes pour s'assurer de leur efficacité.

L'objectif global du croisement entre la politique budgétaire et la budgétisation verte est de promouvoir un développement économique et social durable, en garantissant que les choix budgétaires prennent en compte les enjeux environnementaux et contribuent à la transition vers une économie plus verte et résiliente. En intégrant les principes de l'économie verte dans le processus budgétaire, les gouvernements peuvent jouer un rôle essentiel dans la réalisation d'une économie plus durable et dans la lutte contre les défis environnementaux tels que le changement climatique et la dégradation de l'environnement.

6. Perspective du budget vert pour stimuler l'économie verte et durable

La perspective du budget vert est très prometteuse pour stimuler l'économie verte et durable. En adoptant une approche budgétaire orientée vers la durabilité environnementale, les gouvernements peuvent jouer un rôle clé dans la transition vers une économie plus verte et résiliente. Pour atteindre cet objectif, des perspectives du budget vert peuvent d'être rapporté aux points suivants :

- **Investissements dans les infrastructures vertes** : Les budgets verts peuvent être utilisés pour financer des projets d'infrastructures vertes, tels que les réseaux de transport public, les pistes cyclables, les systèmes de gestion des déchets efficaces, les installations d'énergie renouvelable, etc. Ces investissements créent des emplois, stimulent l'activité économique locale et améliorent la qualité de vie des citoyens tout en réduisant l'empreinte environnementale.
- **Soutien aux industries vertes et à l'innovation** : Les budgets verts peuvent inclure des mesures d'incitation fiscale et des subventions pour encourager les entreprises à adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement et à investir dans des technologies vertes. Cela peut favoriser la croissance des industries vertes et stimuler l'innovation dans des domaines tels que les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, les transports durables, etc.
- **Promotion de l'efficacité énergétique** : Les politiques budgétaires vertes peuvent être utilisées pour encourager l'efficacité énergétique dans les secteurs résidentiel, industriel et commercial. Cela permet de réduire la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, tout en permettant des économies sur les coûts énergétiques.
- **Taxation environnementale** : Les budgets verts peuvent inclure la mise en place de taxes environnementales sur les activités néfastes pour l'environnement, telles que les émissions de carbone, la pollution de l'eau ou la déforestation. Les recettes fiscales provenant de ces taxes peuvent être réinvesties dans des projets et des programmes visant à soutenir l'économie verte.

- Développement de marchés verts : Les budgets verts peuvent être utilisés pour soutenir le développement de marchés verts en facilitant l'accès au financement pour les entreprises vertes, en encourageant les achats publics durables et en promouvant la certification environnementale des produits et services.
- Sensibilisation et éducation : Les budgets verts peuvent inclure des initiatives de sensibilisation et d'éducation du public sur les enjeux environnementaux et les avantages de l'économie verte. Une population mieux informée est plus susceptible de soutenir et de participer à la transition vers une économie plus durable.

En combinant ces perspectives dans le cadre d'un budget vert, les gouvernements peuvent créer un environnement propice à l'émergence et au développement de l'économie verte. Cela permet non seulement de relever les défis environnementaux, mais aussi de stimuler la croissance économique, de créer des emplois durables et d'améliorer la qualité de vie de la population tout en préservant les ressources naturelles pour les générations futures

7. Enjeux climatiques des collectivités territoriales :

Les collectivités territoriales, telles que les communes, les provinces, les régions ou les préfectures, jouent un rôle essentiel dans la prise en compte des enjeux environnementaux et climatiques à l'échelle locale. Elles ont un impact significatif sur la gestion des ressources, l'aménagement du territoire, les transports, la planification urbaine, l'énergie, la gestion des déchets et de l'eau, ainsi que sur de nombreuses autres activités qui ont des implications directes sur l'environnement.

Parmi les enjeux environnementaux et climatiques auxquels les collectivités territoriales sont confrontées :

1. *Lutte contre le changement climatique* : Les collectivités territoriales doivent mettre en œuvre des mesures pour réduire les émissions de gaz à effet de serre sur leur territoire, notamment en promouvant les énergies renouvelables, en améliorant l'efficacité énergétique des bâtiments, en encourageant les transports durables, etc.
2. *Gestion des déchets* : Les collectivités doivent développer des politiques de gestion des déchets efficaces, notamment en favorisant le recyclage, la réutilisation et la réduction à la source.
3. *Préservation de la biodiversité* : Les collectivités doivent protéger les espaces naturels, les habitats naturels et les espèces locales menacées.
4. *Aménagement du territoire* : Une planification urbaine respectueuse de l'environnement est cruciale pour éviter l'étalement urbain, préserver les espaces agricoles et naturels, favoriser les transports en commun, etc.
5. *Adaptation aux changements climatiques* : Les collectivités doivent anticiper les impacts des changements climatiques (comme les inondations, les canicules) et mettre en place des mesures d'adaptation pour protéger les populations et les infrastructures.

6. *Transition énergétique* : Les collectivités peuvent promouvoir la production d'énergies renouvelables, encourager l'usage des véhicules électriques, soutenir les initiatives d'économie d'énergie.
7. *Sensibilisation et éducation* : Les collectivités territoriales jouent un rôle clé dans la sensibilisation et l'éducation des citoyens aux enjeux environnementaux, en organisant des campagnes de sensibilisation, en soutenant des initiatives locales.
8. *Coopération et partenariats* : La coopération entre les collectivités, ainsi qu'avec d'autres acteurs tels que les entreprises, les organisations non gouvernementales et les citoyens, est essentielle pour relever les défis environnementaux à grande échelle.

Les enjeux environnementaux et climatiques sont interconnectés, complexes et variés selon les territoires. Les collectivités territoriales ont donc un rôle clé à jouer pour apporter des solutions adaptées, durables et inclusives, en accordant une attention particulière à la participation citoyenne et à l'engagement des parties prenantes.

8. Étude de cas de la région Bretagne (France):

L'alignement des budgets locaux et régionaux sur les objectifs climatiques et environnementaux est une approche essentielle pour contribuer à la lutte contre le changement climatique et promouvoir la durabilité environnementale à l'échelle régionale. La Région Bretagne, située à l'ouest de la France, a pris des mesures significatives pour intégrer ces objectifs dans ses politiques budgétaires et ses projets de développement.

Parmi les éléments clés de l'étude de cas de la Région Bretagne en matière d'alignement budgétaire sur les objectifs climatiques et environnementaux on trouve :

1. *Stratégies climatiques et environnementales* : La Région Bretagne a développé des stratégies et des plans d'action spécifiques pour lutter contre le changement climatique et protéger l'environnement. Ces stratégies guident l'allocation des ressources financières vers des projets et initiatives qui favorisent la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la transition énergétique, la préservation de la biodiversité et la gestion durable des ressources naturelles.
2. *Investissements dans les énergies renouvelables* : La région a probablement augmenté ses investissements dans les énergies renouvelables telles que l'éolien, le solaire, l'hydroélectricité ou la biomasse. Ces investissements soutiennent la production d'énergie propre et contribuent à la réduction des émissions de carbone.
3. *Mobilité durable* : La Région Bretagne peut également allouer des fonds pour encourager les transports publics, les pistes cyclables, l'électrification des transports et d'autres initiatives de mobilité durable. Ces mesures visent à réduire les émissions du secteur des transports, qui est un contributeur important aux émissions de gaz à effet de serre.
4. *Adaptation au changement climatique* : En plus des efforts de mitigation, la Région Bretagne peut avoir investi dans des projets d'adaptation au changement climatique, tels

que la gestion des risques liés aux inondations côtières, la restauration des zones humides pour atténuer les impacts des tempêtes, etc.

5. Agriculture durable et protection des écosystèmes : Les budgets régionaux peuvent également inclure des mesures pour soutenir l'agriculture durable, la préservation des terres agricoles et la protection des écosystèmes naturels, contribuant ainsi à la conservation de la biodiversité et à la réduction de l'empreinte écologique de l'agriculture.
6. Sensibilisation et éducation environnementale : La Région Bretagne peut allouer des fonds pour sensibiliser et éduquer le public sur les enjeux climatiques et environnementaux, encourager les initiatives citoyennes et renforcer la participation de la société civile dans la transition écologique.

Il est important de noter que l'alignement des budgets locaux et régionaux sur les objectifs climatiques et environnementaux nécessite une approche coordonnée et transversale. Cela implique généralement la collaboration entre les différentes administrations régionales, les collectivités locales, les entreprises, les organisations de la société civile et les citoyens.

L'étude de cas de la Région Bretagne peut servir d'exemple inspirant pour d'autres régions et territoires qui souhaitent également intégrer la durabilité environnementale dans leur processus budgétaire et jouer un rôle actif dans la lutte contre le changement climatique. Cela démontre que les politiques budgétaires peuvent jouer un rôle crucial dans la transition vers des économies et des sociétés plus durables et résilientes face aux défis climatiques et environnementaux.

9. Conclusion

La budgétisation verte comme mécanisme fait référence à une approche budgétaire qui prend en compte les aspects environnementaux et climatiques dans le processus d'élaboration et de gestion des finances publiques. Cela implique d'intégrer les considérations environnementales dans toutes les étapes du cycle budgétaire, de la planification à l'exécution et à l'évaluation des politiques publiques.

L'apport du budget vert réside dans sa capacité à aligner les priorités budgétaires sur les objectifs environnementaux et climatiques, à promouvoir des investissements durables, à internaliser les coûts environnementaux et à renforcer la transparence et l'engagement des citoyens. Cela contribue à orienter les finances publiques vers un développement plus soutenable et résilient face aux défis environnementaux actuels et futurs.

Par conséquent l'importance du rôle majeur des territoires et des collectivités territoriales dans la lutte contre le changement climatique semble de grande priorité surtout que la prise en compte des scénarios climatiques portera encore plus de visibilité dans la phase de la planification des plans et projets territoriaux.

REFERENCES :

- [1] Abdoulaye Dia, Robin Duponnois. Le projet majeur africain de la Grande Muraille Verte : Concepts et mise en œuvre, edt 2012
- [2] Carine Bouthevillain et al. Les politiques budgétaires dans la crise : Comprendre les enjeux actuels et les défis futurs edt 2013
- [3] Carney, M. (2015). "Briser la tragédie de l'horizon : changement climatique et stabilité financière." Discours prononcé au Lloyd's de Londres.
- [4] J. Clerk Maxwell, A Treatise on Electricity and Magnetism, 3rd ed., vol. 2. Oxford: Clarendon, 1892, pp.68–73.
- [5] K. Elissa, "Title of paper if known," unpublished
- [6] Katheline Schubert « Penser le changement climatique : la boîte à outils de l'économiste » Dans Regards croisés sur l'économie 2009/2 (n° 6)
- [7] OCDE (2021), « Budgétisation verte », dans Government at a Glance 2021, Éditions OCDE, Paris
- [8] R. Nicole, "Title of paper with only first word capitalized," J. Name Stand. Abbrev., in press.
- [9] S. Jacobs and C. P. Bean, "Fine particles, thin films and exchange anisotropy," in Magnetism, vol. III G. T. Rado and H. Suhl, Eds. New York: Academic, 1963, pp. 271–350.
- [10] Revue d'économie financière N° 117 : Changement climatique et finance durable
- [11] Rapport Aligner les budgets locaux et régionaux sur les objectifs climatiques et environnementaux : Étude de cas de la Région Bretagne, publication OCDE, 2022
- [12] Rapport du Programme des Nations Unies pour l'environnement sur "Le climat financier à venir" publié en mai 2015 (pour mobile uniquement)
- [13] Mesurer l'impact du budget de l'État sur l'environnement : la-3e-édition-du-budget-vert plateforme des finance publique (2023)
- [14] Rapport sur l'impact environnemental du budget de l'État pour 2023 www.budget.gov.fr
- [15] Rapport du Cese : « Le Climat va-t-il changer le capitalisme », ouvrage collectif, sous la direction de Jacques Mistral. Editions Eyrolles 2015